Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1422

Artikel: Lecture : à quand la Confédération des Alpes?

Autor: Pochon, Charles-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Shakespeare et les ingénieurs helvétiques

L'avenir des Ecoles polytechniques fédérales se discute dans un climat houleux. Commentaire.

OMME LE RAPPELLE Françoise Mallet-Joris dans l'un de ses romans, la maladie d'Elseneur est celle qui frappe Hamlet: le doute et le malaise qui s'emparent de l'être humain lorsqu'une société se meurt pour faire place à une autre, au moment où une morale s'étiole au profit d'une autre.

C'est sans doute la maladie dont souffre aujourd'hui l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Sa cause? La mort lente de la figure légendaire et mondialement connue de l'ingénieur helvétique.

L'ingénieur et la modernité

Ce sont les ingénieurs qui ont projeté la Suisse dans la modernité dès l'adoption de la Constitution de 1848 : l'assainissement des cours d'eau, la construction du réseau et la fabrication du matériel des chemins de fer, puis l'édification des grands barrages alpins et enfin les programmes, qui se terminent plus difficilement, de la construction des routes nationales et des centrales nucléaires.

Ce corps a été l'un des principaux produits d'exportation de la Confédération. Mais il n'a pas su ni voulu prévoir et gérer l'exigence du développement durable et soutenable, prisonnier d'une conception dépassée de maîtrise de la nature et des sociétés.

Des craintes qui ne tiennent pas la route

Au cours cette lente décomposition de la figure traditionnelle de l'ingénieur, de grandes lacunes sont apparues dans l'enseignement et la recherche. Comme la nature a horreur du vide, l'ingénierie de la vie et du vivant veut remplir ces places vacantes pour former l'ingénieur du vingt et unième siècle. Peut-être le fait-elle de manière brutale? Mais il faut lui reconnaître une certaine légitimité face aux désordres de la planète.

Laissons l'argument éculé, mais qui fait toujours recette en Suisse romande, des menées alémaniques et sournoises contre l'EPFL. Ecartons également l'argument des signataires de la pétition de soutien au Département d'architecture: leur crainte de voir la formation en Haute Ecole spécialisée remplacer le cursus universitaire et polytechnique, avec à la clé des archi-

tectes au rabais ne disposant pas des compétences nécessaires à la solution des problèmes environnementaux et urbains, cette crainte ne tient pas la route.

Agiter le diable zurichois et la menace des HES cache surtout la défense des acquis, un corporatisme qui persiste à ignorer le nouveau contexte social auquel les sciences de l'ingénierie ne peuvent se soustraire. Par contre, le débat s'impose au sujet de la mercantilisation des dérivés des sciences de la vie ou encore de l'idéologie quelque peu simpliste et scientiste de certains thuriféraires de l'ingénierie du vivant qui croient bientôt décrypter le sens de la vie. Un débat qui n'a pas encore eu lieu.

Les outrances tout comme les propos lénifiants autour de la saga Aebischer, le président désigné de l'EPFL, illustrent autant la faiblesse des arguments des opposants que le manque de transparence et de sens du dialogue des innovateurs et des autorités de tutelle. La consigne de silence imposée d'en-haut aux protagonistes rappelle que les Ecoles polytechniques forment aussi le corps des officiers de l'armée suisse. L'esprit des casernes flotte encore sur Ecublens ces temps-ci. dm

LECTURE

A quand la Confédération des Alpes?

WERS LA FIN de l'an passé, Le Monde a publié un article de deux représentants de la CDU allemande sous le titre «Europe: une large réforme avant d'élargir». Le même journal vient de publier (24 février) un article d'Alexandre Adler intitulé «Le projet européen de Jörg Haider». Sont mentionnés, en particulier, la «sainte trinité alpestre Haider-Blocher-Stoiber [ministre-président de Bavière, ndlr]» et le «triangle Vienne-Zurich-Munich».

Est-ce un hasard? Ces derniers jours, 4,5 millions de résumés de l'exposé du président Blocher du 21 janvier ont été distribués dans les boîtes aux lettres en allemand, en français et en italien. Intitulée Les sept secrets de l'UDC (strictement confidentiel), la brochure de vingt pages sera analysée sérieusement et pas seulement pour polémiquer. Notons par exemple le septième secret «penser l'impensable». Citons ces passages: «Si nous sommes favorables à la concurrence entre systèmes politiques, nous devrions aussi nous demander s'il ne faudrait pas ouvrir à d'autres régions d'Europe la possibilité d'adhérer à la Confédération helvétique» ou encore «Pourquoi ne pas offrir à des ré-

gions d'esprit libéral et avec une productivité économique comparable à la nôtre, la possibilité de rejoindre la Suisse?» et aussi «Pourquoi le pays de la liberté ne deviendrait-il pas le refuge et l'asile de toutes les régions d'Europe qui veulent moins de concentration du pouvoir, moins d'impôts et davantage de concertation politique?» Qui a remarqué cette invitation à l'élargissement de la Suisse comme en 1803 et en 1815? A quand la création de la Confédération des Alpes?

Original: http://www.blocher.ch